

S.YTIC
FCP

Reporting Mensuel

Au 30 septembre 2024

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

Votre fonds a progressé de 1.5 % (pour la part P) en septembre surperformant largement son indice de référence (FTSE 600), en baisse de 0.3 %.

Votre fonds a bénéficié sur le mois du rebond de **Scout24** sur le segment des annonces en ligne qui tient probablement à la résilience des résultats et à la perception que les perspectives défavorables des ventes de véhicules neufs en Europe s'accompagnent d'un rebond des ventes de véhicules d'occasion.

Aena a continué d'avancer durant le mois. Le nombre de passagers sur l'ensemble des aéroports gérés par le groupe est en progression à fin septembre de 8.9 % (dont +9.8 % en Espagne) et le mois dernier a permis d'établir un record historique en termes de trafic cargo (source société).

A l'inverse, **Eiffage** a souffert de la décision du Conseil Constitutionnel validant la nouvelle taxe pesant sur les infrastructures de transport de longue distance et du projet de budget français qui prévoit une augmentation du taux d'IS de 25.8 % à 34.3 % pour les groupes générant plus d'un milliard de Chiffre d'Affaires.

Nous avons le regret de vous informer que malgré l'intérêt de la thématique Métropole durable, le succès commercial n'a pas été au rendez-vous nous conduisant à rechercher des solutions alternatives permettant de favoriser la croissance des encours par le choix d'une thématique plus large et ainsi, d'optimiser la gestion du fonds. Dans ce cadre, comme indiqué dans la lettre aux porteurs qui vous a été adressée le 11 octobre, Sofidy a décidé de faire procéder à la fusion absorption de S.YTIC par la sicav TIKEHAU EUROPEAN SOVEREIGNTY FUND qui sera effective au 20 Novembre prochain. Pour votre bonne information, la lettre aux porteurs est disponible sur le site de Sofidy, dans la rubrique documentation de S.YTIC (<https://www.sofidy.com/solutions/s-ytic/#documentation>).

Laurent Saint Aubin
Achevé de rédiger le 14/10/2024.



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne	
Sous-classe d'actifs	Thématique	
Indice de référence	STOXX Europe 600	
Horizon de placement	> 5 ans	
Échelle de risque	1	2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui	
Éligible PEA	Oui	

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

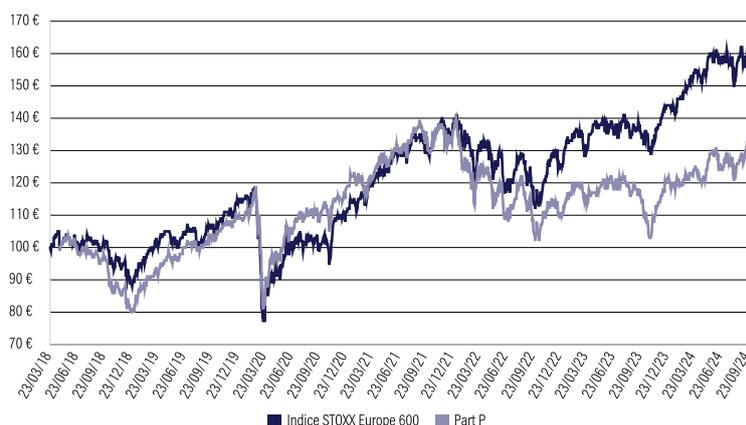
Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	14,1 %	15,3 %	15,7 %	19,2 %
Volatilité	12,8 %	13,3 %	15,1 %	10,7 %
Ratio de Sharpe	0,80	0,86	0,79	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,2 %	8,6 %	7,2 %	n.d.
Alpha	-5,0 %	-3,3 %	-5,6 %	n.d.
Bêta	0,99	0,96	1,14	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 30 septembre 2024 | Base 100 au 23 mars 2018



* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS⁽³⁾

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	2023	Jan. 24	Fév. 24	Mars 24	Avril 24	Mai 24	Juin 24	Juil. 24	Août 24	Sept. 24	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	2024 YTD	
Part GI	+45,8 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+12,3 %	-0,3 %	+0,6 %	+3,4 %	-2,8 %	+6,1 %	-3,5 %	+3,0 %	+1,2 %	+1,6 %					+9,2 %
Indice	+61,1 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+15,8 %	+1,5 %	+2,0 %	+4,0 %	-1,0 %	+3,3 %	-1,2 %	+1,4 %	+1,5 %	-0,3 %					+11,7 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 335,13	1 331,02	1 336,40	1 382,28	1 343,46	1 425,98	1 375,69	1 417,56	1 434,43	1 457,85					1 457,85
Part I	+45,9 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+11,8 %	-0,3 %	+0,6 %	+3,4 %	-2,8 %	+6,1 %	-3,6 %	+3,0 %	+1,2 %	+1,6 %					+8,9 %
Indice	+69,5 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+15,8 %	+1,5 %	+2,0 %	+4,0 %	-1,0 %	+3,3 %	-1,2 %	+1,4 %	+1,5 %	-0,3 %					+11,7 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 339,38	1 334,83	1 339,86	1 385,49	1 346,15	1 428,40	1 377,66	1 419,14	1 435,62	1 458,62					1 458,62
Part P	+31,0 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+10,7 %	-0,4 %	+0,5 %	+3,3 %	-2,9 %	+6,0 %	-3,6 %	+2,9 %	+1,1 %	+1,5 %					+8,0 %
Indice	+61,1 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+15,8 %	+1,5 %	+2,0 %	+4,0 %	-1,0 %	+3,3 %	-1,2 %	+1,4 %	+1,5 %	-0,3 %					+11,7 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	121,27	120,73	121,08	125,10	121,42	128,72	124,05	127,65	129,02	130,97					130,97

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 30 SEPTEMBRE 2024

Fonds	Pourcentage
SAINT-GOBAIN	8,90 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,74 %
BUREAU VERITAS	6,48 %
EIFFAGE	6,04 %
AIR LIQUIDE	6,02 %
ASML HOLDING NV	4,87 %
DASSAULT SYST.	4,81 %
ROCKWOOL A/S-B SHS	4,59 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,50 %
SPIE SA	4,48 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 30 SEPTEMBRE 2024

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	8 437,566	200,560	2 192,115
Valeur liquidative	130,97	1 458,62	1 457,85
Actif net	4 593 406		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 30 SEPTEMBRE 2024

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾	
Euro	80 %	Biens et services industriels 26 %	Etats-Unis 18 %
Dollar	8 %	Constructions et matériaux 22 %	France 16 %
Couronne danoise	5 %	Technologie 15 %	Allemagne 8 %
Couronne suédoise	4 %	Services aux collectivités 9 %	Espagne 3 %
Autres	2 %	Autres 28 %	Autres ⁽²⁾ 56 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), le Pays-Bas (1 %), l'Italie (2 %) et la Chine (5 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les notations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent des notes ESG de S&P Global :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités), plus la note ESG est haute, meilleure elle l'est.

Gouvernance	61
Social	59
Environnement	68
Profil de risque ESG	63

Légende couleur 

LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

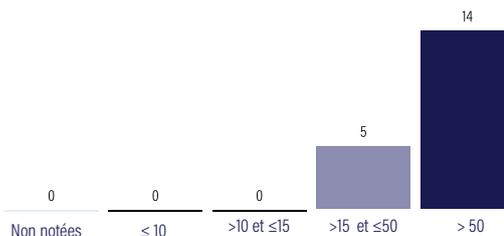
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Schneider Electric	80	86	90	85
BUREAU VERITAS SA	77	90	80	83
VEOLIA ENVIRONNEMENT	84	80	84	83
ASML HOLDING NV	81	85	83	83
Cellnex	76	69	81	74

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assura	37	40	43	40
Rockwool	35	37	52	42
Eiffage	44	40	44	43
SCOUT24 AG	56	30	45	43
Compagnie de Saint-Gobain	39	43	54	46

Reporting ESG

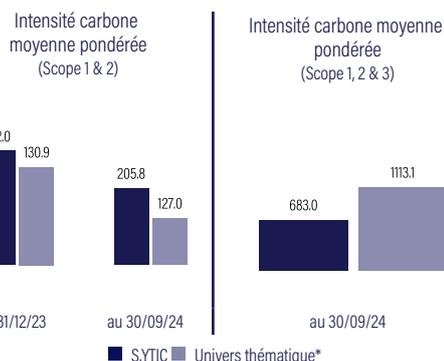
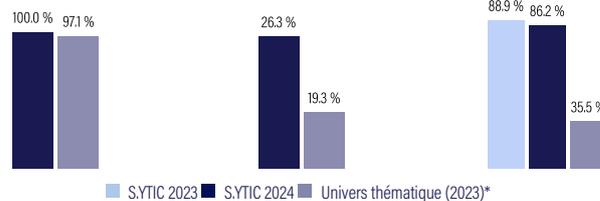
Répartition des notes ESG⁽¹⁾ des émetteurs du portefeuille



(1) La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG est inférieure à 10 sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est haute meilleure elle l'est)

Mesures d'impact & empreinte carbone

Proportion d'émetteurs ayant une politique anti-corruption publique | Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants | Signataires du pacte mondial des Nations Unies



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 662 valeurs au 30/09/24. Le taux de couverture de l'univers est de 100 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 86 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 97 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 30/09/2024. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ceci est un document publicitaire. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC). Le DIC, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DIC qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en octobre 2024. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, Square des Champs-Élysées - 91080 Évry-Courcouronnes - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

